



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



Secrétariat Exécutif

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Les candidatures féminines et celles des ressortissants des Etats-Membres sous représentés dans les effectifs du CILSS sont fortement encouragées

Contexte

Les six États du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), réunis à Dakar le 31 Octobre 2013 lors de la Conférence de Haut Niveau sur l'irrigation au Sahel, ont convenu, dans une déclaration commune appelée la « Déclaration de Dakar », de combiner leurs efforts pour accroître le rythme et la qualité des investissements dans l'agriculture irriguée sur la base d'une approche participative et systémique de résolution des problèmes et de développement de solutions adaptées. Suite à cette conférence, les six pays ont mis en place avec leurs partenaires techniques et financiers et les acteurs de l'agriculture irriguée une Task Force pilotée par le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), chargée d'instruire un programme régional visant à appuyer les six États dans la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés à Dakar : l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel. La Banque Mondiale a octroyé un financement à un projet régional porté par le CILSS et les six pays, le « Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel » (PARIIS, également connu sous l'acronyme SIIP en anglais.

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) consiste à améliorer la capacité des parties prenantes à développer et à gérer l'irrigation et à accroître les superficies irriguées en suivant une approche régionale basée sur les « solutions » dans les pays participants.

Une Unité de coordination régionale de du Projet (UCRP) pour le PARIIS a été mise en place au sein du Secrétariat exécutif du CILSS à Ouagadougou (SE-CILSS). L'UCRP a en charge la gestion générale du projet, l'assistance technique aux équipes pays, la mobilisation des appuis au projet et aux pays, le suivi-évaluation, la capitalisation, la production et l'échange de connaissances, la communication et le plaidoyer au niveau régional, l'appui conseil pour les acteurs intervenant dans les pays pour le compte du projet, dont les UPG au plan national, les services techniques étatiques, et les intervenants impliqués dans la réalisation d'investissements, la gestion des rencontres régionales etc..

Pour la mise en place de l'équipe de l'URCP, le CILSS recrute **un (e) Expert Institutionnel**.

- Titre du poste** : **Expert Institutionnel** pour le compte de l'Unité de Coordination Régionale du PARIIS/SIIP
- Lieu d'affectation** : Secrétariat Exécutif du CILSS à Ouagadougou, au Burkina Faso
- Durée du contrat** : Le contrat de l'**Expert Institutionnel** sélectionné sera de un an renouvelable, avec une période probatoire de six (06) mois, avec possibilité de renouvellement selon la performance et la disponibilité des ressources financières.
- Classification** : Le poste est classé en catégorie P5 de la grille salariale du CILSS
- Date de clôture** : **31 janvier 2019**

I. RESPONSABILITES DE L'EXPERT INSTITUTIONNEL

Sous la supervision du Coordonnateur Régional du PARIIS/SIIP et en étroite collaboration avec les experts de l'UCRP, les experts en poste dans les Unités de gestion de projet dans les six pays (UGP) et les experts du CILSS en général (Secrétariat Exécutif, Centre Régional AGRHYMET et Institut du Sahel) et l'expert Institutionnel aura pour responsabilité principale d'œuvrer à ce que, dans les zones d'interventions du projet, les acteurs planifient de façon adéquate les investissements dans l'irrigation dans un ensemble cohérent permettant d'appréhender et de gérer les contraintes foncières, les enjeux de gestion des ressources en eau, d'évaluer ex ante les conditions de mise en marché pour faciliter des chaînes de valeur fonctionnelles.

Il exercera ces responsabilités moyennant des activités d'harmonisation, de standardisation des approches, de production et de partage de connaissance, de contrôle, de revue qualité, de suivi des acteurs employés par le CILSS et qui agiront pour son compte, notamment les partenaires régionaux dans le cadre de la composante A spécifiquement.

L'essentiel de ses activités s'exercera dans le cadre de la composante A mais, comme tous les experts de l'UCRP, il sera activement impliqué dans la composante C. Il interviendra également en appui à la Composante B, notamment en ce qui concerne la planification des investissements.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Assurer la planification et le suivi régional des activités de la composante A du projet ;
 - Contribuer à l'élaboration des documents de planification et de rapportage du projet (PTBA, rapports trimestriels...);
 - Contribuer à l'établissement des conventions avec les partenaires du CILSS et aider les UGP à établir des conventions avec les partenaires au niveau national et infra-national pour ce qui les concerne ;
 - Contribuer à la préparation des termes de référence et à la mobilisation et au suivi d'un pool d'experts techniques destiné à intervenir sur des thématiques spécifiques de la composante A ;
 - Appuyer le Coordonnateur dans sa gestion des partenariats (partenaires stratégiques, pool d'expertise, assistance technique internationale etc.), notamment la mise en place d'outils de suivi, le suivi, l'évaluation, les revues et harmonisation des documents produits, les notes techniques... dans son domaine de compétence ;
 - Appuyer le Coordonnateur à assurer le lien entre le niveau régional et les pays pour l'orientation, la cohérence entre le régional et les pays notamment en termes d'élaborations de TDRs communs ou de cadre commun et de revue de documents techniques de son domaine de compétence ;
 - Apporter un appui méthodologique et technique aux pays dans la conduite des activités du projet ;
 - Appuyer le processus d'amélioration permanente des solutions notamment en participant aux dispositifs de production de capitalisation et de gestion des connaissances (groupes de partage de connaissances) ;
 - Contribuer à la revue éventuelle du manuel de mise en œuvre du projet dans son domaine de compétence et tout autre document technique ;
 - Apporter un appui au dispositif de suivi évaluation des indicateurs dans son domaine ;
 - Apporter un appui à la communication sur les activités du projet ;
 - Contribuer à la préparation technique des rencontres régionales : élaboration des TDR, des agendas et démarche méthodologique et capitalisation des décisions et documents produits ;
 - Effectuer des tâches en lien avec la gestion technique du projet dans son domaine ;
- Représenter le Coordonnateur en cas de besoin.

II. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

L'expert institutionnel recherché devra :

- Etre titulaire d'un diplôme de Bac+5 minimum, profil agroéconomiste, socio économiste, géographe ou ingénieur du génie rural ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience cumulée en analyse institutionnelle, planification du développement, formulation et mise en œuvre de projets d'investissement, construction et animation de partenariats dont au moins 8 ans dans le domaine de l'irrigation et/ou de l'agriculture irriguée ;

- Avoir une connaissance substantielle des problématiques clés affectant le développement de l'agriculture irriguée notamment en matière d'organisation des filières, problématiques du foncier et de la gestion des ressources en eau, problématiques d'organisation structurelle des acteurs.
- Disposer d'une capacité d'animation de groupe y compris la facilitation d'ateliers et l'utilisation d'outils d'échange des connaissances ;
- Avoir d'excellentes aptitudes de synthèse et de rédaction ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français, tant à l'écrit qu'à l'oral, et disposer d'une excellente capacité de communication orale et écrite ;
- Maîtriser les outils informatiques suivants : Word, Excel, power point.

Sera considéré comme un atout :

- une connaissance effective des enjeux fonciers de l'irrigation en Afrique de l'Ouest francophone :
 - o institutions et des cadres réglementaires régissant le foncier,
 - o modalités de gestion du foncier dans les projets de développement de l'irrigation

III. AUTRES CONDITIONS

L'Expert sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, (édition de Janvier 2011 révisée en Juillet 2014).

IV. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers devront comprendre les éléments suivants :

- Une lettre de candidature adressée au Secrétaire Exécutif du CILSS ;
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae actualisé et certifié sincère par le candidat ;
- Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu : le (la) candidat(e) doit être âgé(e) de 50 ans au plus lors du premier recrutement au CILSS ;
- Une copie certifiée des titres, diplômes et attestations de qualifications ;
- Des copies des certificats et attestations de travail ou de services ;
- Une copie du certificat de nationalité ou tout autre document justifiant la nationalité : le (la) candidat(e) doit avoir la nationalité d'un Etat membre du CILSS ;
- Les adresses de trois(3) personnes de référence.

V. DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé au Service Courrier du Secrétariat Exécutif du CILSS ou par courrier postal à l'adresse 03 BP. 7049 OUAGADOUGOU 03 – BURKINA FASO Tél. : (+226) 25 37 41 25/26 ou 25 49 96 00 – Fax: (+226) 25 37 41 32 en précisant le titre du poste suivi de la mention «**à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**» ou par courrier électronique à l'adresse suivante : recrutements@cilss.int au plus tard le 31 janvier 2019.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter les termes de référence des postes disponibles sur la plateforme de recrutement du CILSS <http://erecruitements.cilss.int>

Ouagadougou, le 19 décembre 2018

Le Secrétaire Exécutif
Djimé Adoum, Ph.D.

